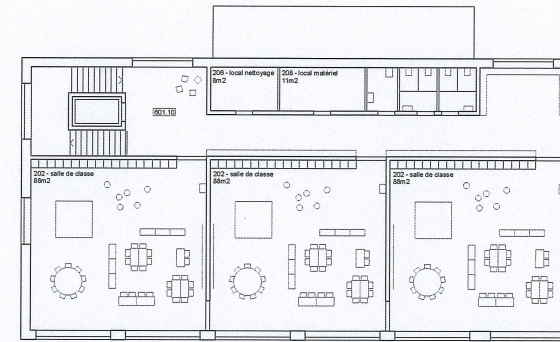
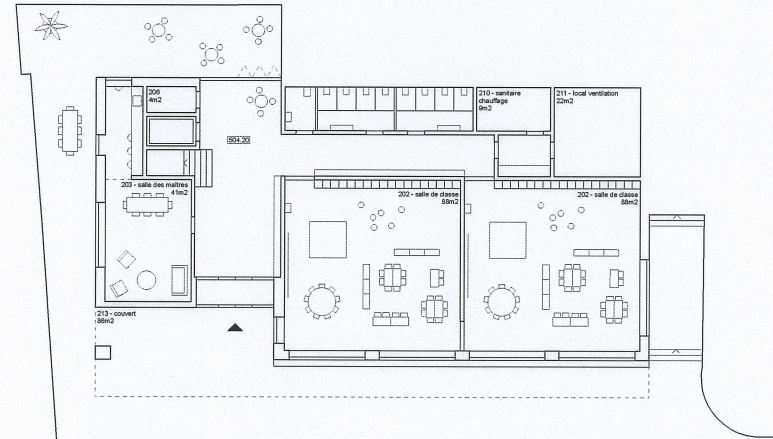


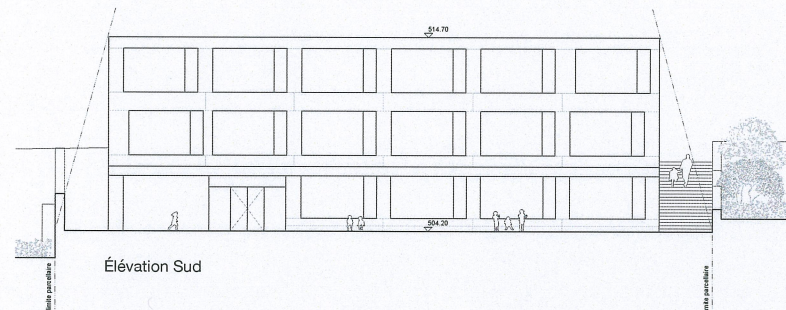
Façade Sud - détail 1:50



Plan du R+1



Plan du rez-de-chaussée sur préau



Élévation Sud



Implantation

L'extension de l'école reprend le principe d'implantation de l'ancienne salle de gymnastique. Parallèle à la pente et au bâtiment principal, elle ménage un accès au site à l'Est en prolongement du cheminement piéton en amont.

Aménagements extérieurs

A l'instar du préau actuel, le nouveau préau se situe entre le bâtiment principal et le nouvel édifice. Afin de limiter son encombrement, le couvert se présente sous la forme d'une marquise en pavés de verre le long de la façade sud. En contre-bas de la rue au Nord, une cour anglaise fonctionne comme pièce à ciel ouvert en prolongement du hall intérieur.

Accessibilité

Afin de s'adapter au mieux à la topographie du site, l'école bénéficie d'un double accès sur rue et sur le préau en contre-bas. Facilitant la traversée du site par les personnes à mobilité réduite cette disposition offre également une souplesse d'usage dans la gestion des flux (l'entrée et la sortie des élèves peuvent se faire de manière différenciée)

Typologie

Le plan de l'extension s'inspire de celui du bâtiment existant dont elle reprend le principe typologique: des salles de classes orientées au sud et une bande servante au nord accueillant les circulations et l'ensemble des locaux annexes. La salle des professeurs se situe quant à elle au niveau du préau, bénéficiant ainsi de prolongements extérieurs dédiés.

Structure et matérialité

Afin d'optimiser le gabarit de l'édifice en limitant la hauteur des planchers, l'extension est constituée d'une structure massive porteuse en béton. En façade, un calepinage d'éléments en béton architectonique de couleur sable évoquant une stéréotomie fait entrer le bâtiment en résonance avec les constructions minérales de la ville. Côté cour, sa matérialité lui permet de dialoguer avec le collège et le bâtiment voisin pour conférer au préau un certain calme spatial.



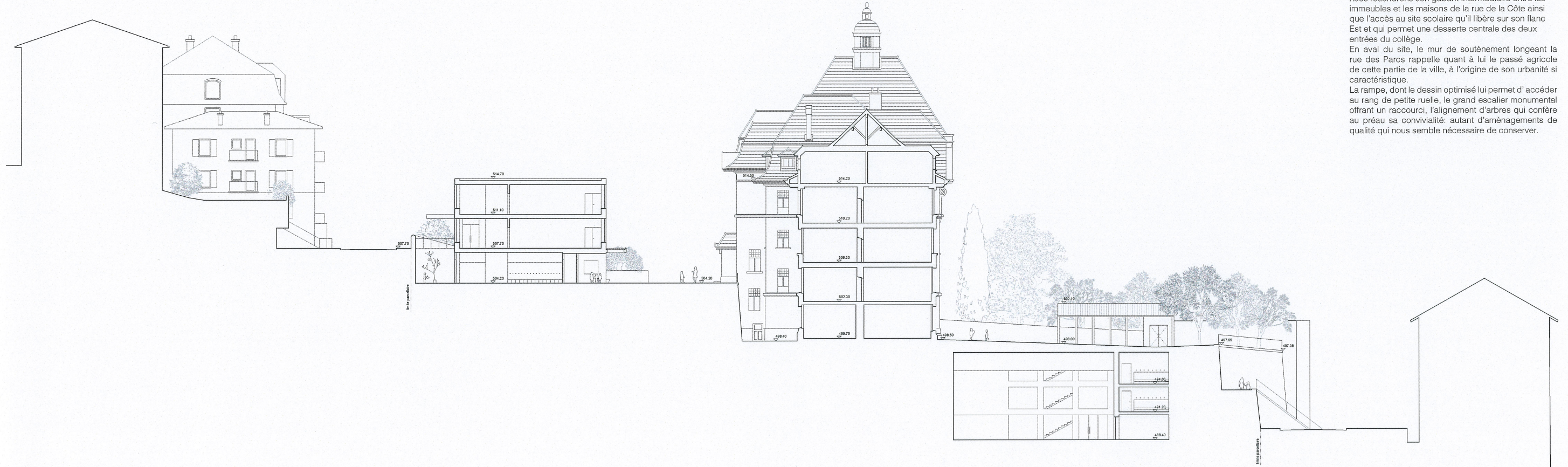
Patrimoine

L'écriture commune des deux édifices et le dessin caractéristique des garde-corps sur l'ensemble du site participent de la perception d'un ensemble architectural et urbain unitaire.

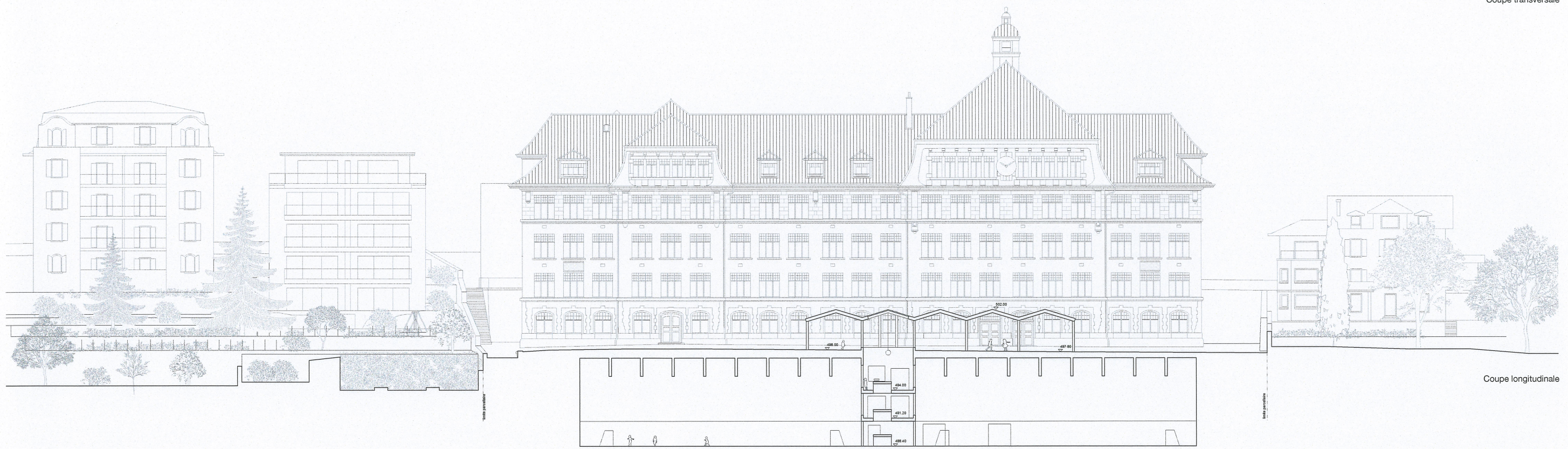
Du bâtiment actuel de la salle de gymnastique nous retiendrons son gabarit intermédiaire entre les immeubles et les maisons de la rue de la Côte ainsi que l'accès au site scolaire qu'il libère sur son flanc Est et qui permet une desserte centrale des deux entrées du collège.

En aval du site, le mur de soutènement longeant la rue des Parcs rappelle quant à lui le passé agricole de cette partie de la ville, à l'origine de son urbanité si caractéristique.

La rampe, dont le dessin optimisé lui permet d'accéder au rang de petite ruelle, le grand escalier monumental offrant un raccourci, l'alignement d'arbres qui confère au préau sa convivialité: autant d'aménagements de qualité qui nous semble nécessaire de conserver.



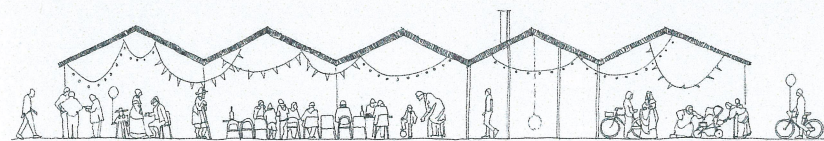
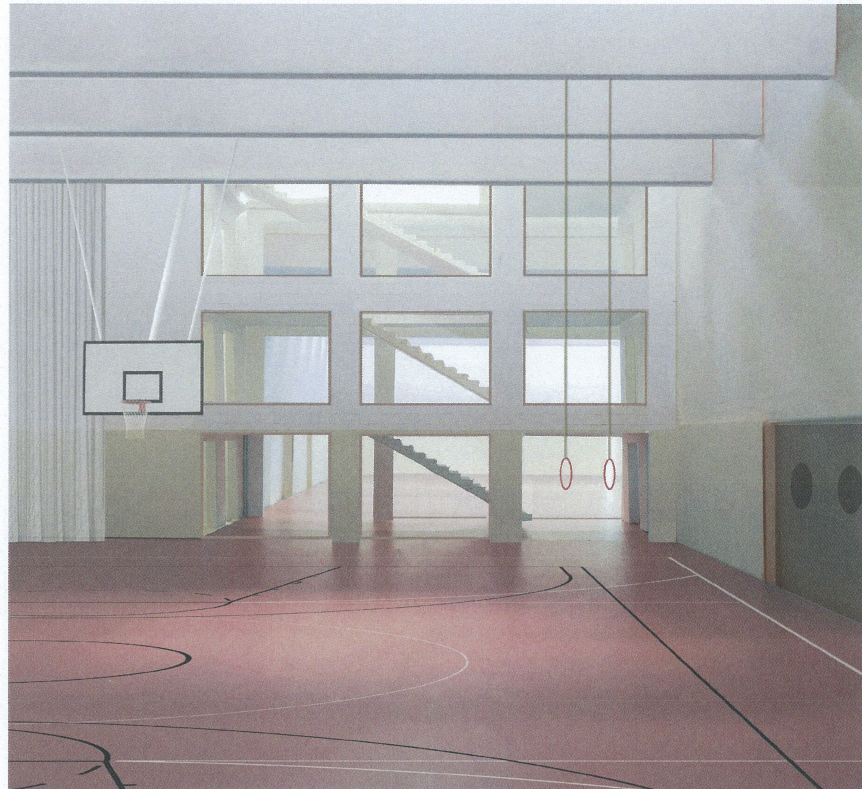
Coupe transversale



Coupe longitudinale

0 2m 5m 10m Échelle 1:200





Implantation

Les salles de gymnastique sont enterrées sous le préau sud et disposées en quinconce afin de limiter leur emprise et permettre ainsi la conservation du mur de soutènement et sa rampe, de même que l'alignement d'arbres le long du parapet.

Aménagements extérieurs

Afin de conserver l'intégrité spatiale du préau, l'entrée des salles de sport, l'abri deux-roues ainsi que le couvert sont réunis au sein d'une structure unique. Sa toiture en accordéon, évoquant une halle, est orientée perpendiculairement au collège de façon à offrir un maximum de perméabilité visuelle. Sa hauteur sous plafond généreuse est propice à l'organisation d'événements scolaires et sportifs en plein air ou à la tenue de petits événements de quartier le week-end.

Accessibilité

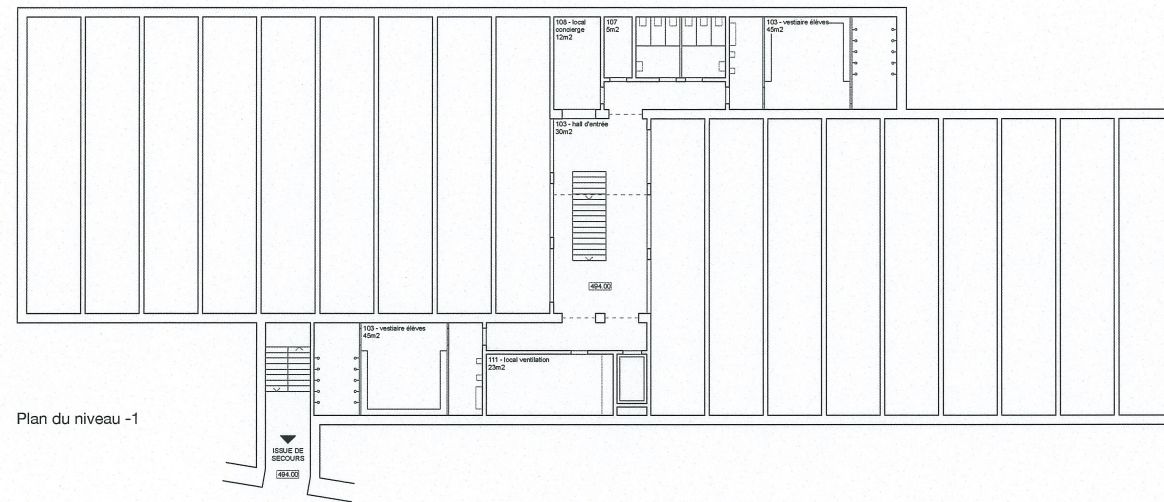
Au sud, la faible pente et les qualités pré-existantes de la rampe actuelle permettent d'envisager celle-ci comme prolongement naturel de l'espace public. L'accès aux salles de sport, commun aux élèves et aux utilisateurs externes, se fait donc en haut de celle-ci par un édicule d'entrée situé au centre du préau.

Typologie

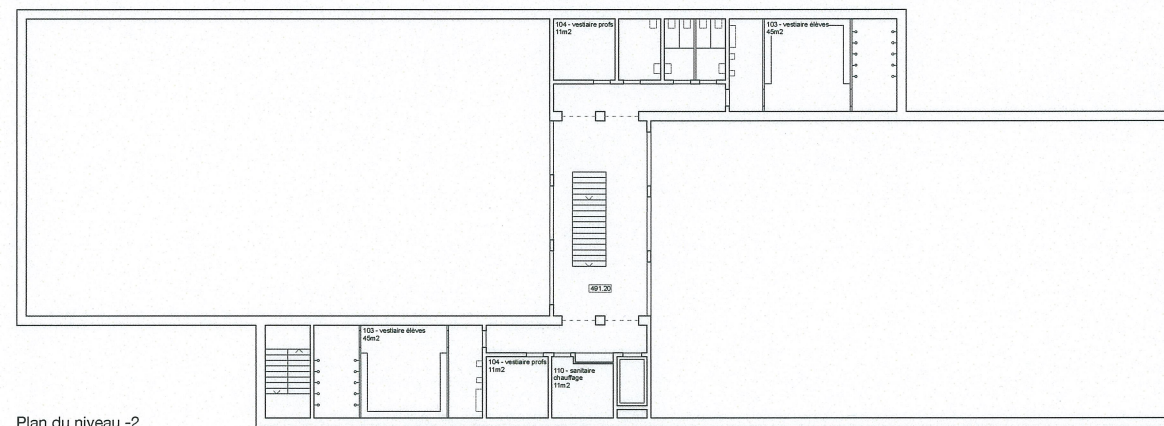
Les salles de sport sont disposées de part et d'autre d'une colonne de circulation desservant les vestiaires et l'ensemble des locaux annexes. Largement vitrée de part et d'autre et sur toute sa hauteur, cette grande cage d'escalier offre des vues plongeantes sur les deux salles dès le niveau -1. L'apport de lumière naturel se fait depuis la verrière de l'édicule jusqu'aux salles en contre-bas via les parois vitrées de la cage d'escalier pensées depuis les salles comme des façades intérieures. Plus qu'un éclairage naturel efficient, c'est la possibilité d'un rapport visuel direct avec l'extérieur qui est recherchée, offrant la possibilité d'une perception des conditions météo et du temps qui passe en surface.

Structure et matérialité

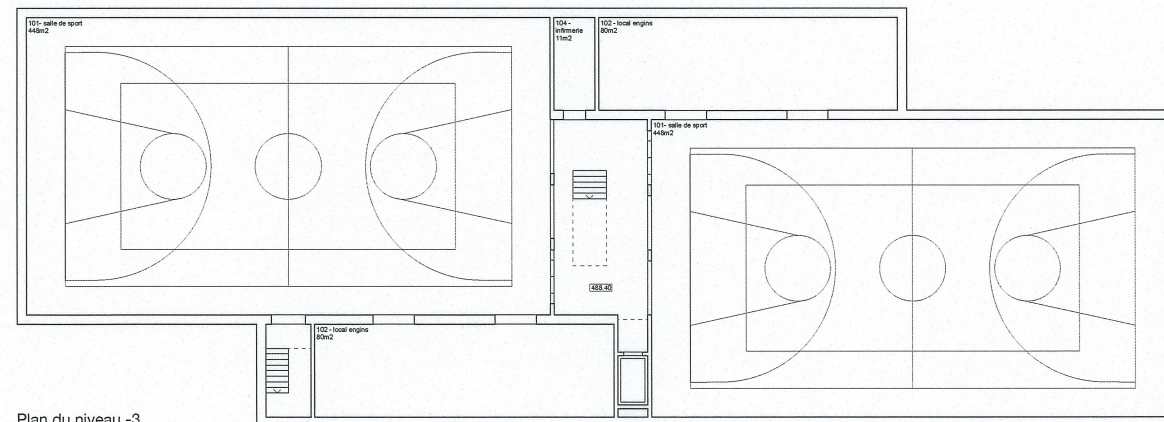
Le préau sud servant d'aire de manoeuvre pour les engins pompiers, l'ensemble des structures des salles de sport est prévu en béton. Afin d'atténuer le caractère troglodyte des espaces, le bois est favorisé pour le mobilier fixe, les menuiseries ainsi que la paroi lisse des salles de sport. En contraste, la halle en surface est envisagée comme une structure légère en bois à même de dialoguer de manière harmonieuse avec l'édifice du collège.



Plan du niveau -1



Plan du niveau -2



Plan du niveau -3

